

Atelier participatif lors du séminaire INVENTER du 20 juin

Consigne :

Atelier participatif sur les propositions d'action à approfondir : animé par Sylvie, Seydou, Trésor

Consignes : répartir les participants en 3 groupes tournants animés par Sylvie, Seydou, Trésor

1° tour : 20 mns, 2° tour : 15 mns, 3° tour : 10 mns

Chaque groupe a en main 3 enjeux et les actions correspondantes

Il doit valider l'expression des enjeux et les hiérarchiser

Il doit choisir 3 actions à approfondir et s'accorder sur une rédaction plus concise, à partir des listes énoncées

les groupes suivants en 2° et 3° tour peuvent compléter les actions proposées par le précédent groupe ou en proposer de nouvelles (mais au total, ils ne travaillent pas sur plus de 3 actions).

10 mns de restitution d'1 ou 2 actions principales par groupe

Tout est rédigé au propre sur une fiche qui sera affichée au tableau et dont on pourra débattre à l'apéro et qui seront reprises l'après-midi en comité de pilotage

En fait, l'atelier a duré de 11h45 à 12h45 et nous n'avons tourné que 2 fois.

Constitution des groupes

Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
A : Trésor	A : Seydou	A : Sylvie
Dominique (PNRLF)	Jérôme (GC)	Eric (CgAg63)
Pierre-Julien (IADT)	Valentin (ARDTA)	Philippe (APTe)
Christelle (DRAAF)	Laurent (Métafort)	Camille (Métafort)
François (Métafort)	Cécile (Métafort)	Marion (Métafort)
Mehdi (Métafort)	Marie (Métafort)	Karim (Métafort)

Enjeux des groupes

Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
A : Trésor	A : Seydou	A : Sylvie
A et A : Transmission	A et A : protection des terres agricoles	A et A : promotion locale
AetA : santé	AetA : agroalimentaire	AetA : circuit court
Mobilité et transport	Revitalisation des centres-bourgs	Energie
Réseau internet	Tourisme	Gouvernance

Table 2 : groupe 2 puis groupe 1, animateur Seydou

Observation :

Groupe 2 :

Après une présentation des quatre enjeux sur lesquelles, nous devrions travailler. Fabrice BRETEL pose la question de savoir « Quel est la finalité cet exercice ? ». J'ai expliqué les objectifs de cet atelier et ces explications ont été approfondies par les autres participants. Cécile COT montrera dans ses explications la transversalité des quatre enjeux « protection des terres agricoles, revitalisation des centres bourgs, l'agro-industrie et le développement touristique ». Jérôme fera une classification des enjeux et va classer l'enjeu « **la protection des terres agricoles** » selon lui, ces enjeux touche une partie du PNR Livradois-Forez notamment les localités proche de Clermont et le territoire du Grand Clermont. Cette idée sera adoptée en unanimité par les autres participants autour de la table. Ils classeront la revitalisation des centres bourgs comme deuxième enjeu.

Groupe 1 :

Je leur liste les enjeux et leur dit ceux que l'autre groupe a choisi, **protection des terres agricoles**.

Christelle trouve le choix du groupe précédent bien réfléchi et classe en entrée de jeu le développement touristique comme le quatrième choix comme étant le moyen important. Il y a consensus sur la hiérarchisation des enjeux et sur le déroulé des actions.

Choix des enjeux et des actions :

Groupe 1 :

Le groupe 2 met l'enjeu protection des terres agricole en premier, car cet enjeu permettra à une revitalisation des centres bourgs et qu'il touchera également l'agro-industrie également. Jérôme auteur de cette idée sera le premier à proposer des actions concrètes qui est « une protection des terres agricole dans les documents d'urbanisme.

Fabrice BRETEL complétera cette idée à travers une protection de ses terres au-delà des documents d'urbanisme et cela sera possible facilitant l'utilisation de ses terres et mener une études agronomique pour déterminer les terres à potentialité élevée (le cas de GERZAT) .

Groupe 2 :

Après la présentation des enjeux de la table, Christelle décide de choisir l'enjeu revitalisation comme premier choix et complémentarité avec le choix du groupe précédent. Elle proposera par la suite des actions sur les opérations d'aménagement et la limitation de l'étalement urbain. Dominique soutiendra cette proposition et insiste sur la limitation des zones constructibles en périphérie.

Pierre-julien a un regard critique sur la proposition d'action liée au développement des tiers lieu et qu'il trouve cette proposition comme un échec et faire allusion à des cas d'actualité dans certaines localité.

Fiche de proposition d'action

Table 2, groupe 2, enjeu 1, action

Enjeu : alimentation et agriculture

Protection des agriculteurs

Comment ?

Protection des agriculteurs dans les documents d'urbanisme et plus précisément : identifier les terres pouvant être dédiées à des projets d'agriculture locale (lutter contre inters/céréale).

Sanctuariser les terres.

A faire dans le SCOT et le PLU. Y'a-t-il d'autres moyens que les documents de planification ? Protéger « OK » mais aussi faciliter l'utilisation de ces terres. Penser la valorisation et capacité agronomique des terres agricoles à protéger par des études (exemple de Gerzat) qui permettent d'orienter les démarches de protection.

- Sensibiliser les élus et les autres parties prenantes.
- Aide dans leurs décisions

Où ? 2 territoires

Avec qui ? L'ensemble des collectivités locales, SAFER, chambre d'agriculture

Fiche de proposition d'action

Table 2, groupe 2, enjeu 1, action 2

Enjeu : revitalisation des centres bourgs

Comment ?

Favoriser le portage d'opération d'aménagement en centre bourg (public/privé) et limiter l'étalement urbain (préservation des terres) :

- Limiter les zones constructibles en périphérie
- Droit de préemption urbain et commercial
- Participation citoyenne aux projets d'urbanisme
- Outils nouveaux de portage et financements

Où ? Centres ville et centre bourgs

Avec qui ? Collectivité, propriétaires, commerçants, financeurs, bailleurs sociaux...